



pension alimentaire non réglée, époux décédé

Par **ALTES Catherine**, le **30/08/2019** à **17:10**

Bonjour,

mon époux est décédé, nous étions séparés non divorcés, il a été condamné par la Juge aux affaires familiales à me régler une pension alimentaire qu'il n'a jamais réglé, j'ai transmis l'original de l'ordonnance au notaire de la succession pour le règlement des sommes dûes.

Mais il à une dette fiscal, je voudrais savoir si le règlement de ces pensions est prioritaire face aux impôts dûs.

D'avance, je vous remercie pour votre réponse,

Et vous souhaite une bonne journée

Catherine